

# POURSUITE D'ETUDES

## LIVRET D'INFORMATION (2024-2025)

### Table des matières

1	Après l'IUT ?.....	2
1.1	Au niveau national.....	2
1.2	Au niveau de l'université de CAEN : après +6 mois.....	3
1.3	Au niveau du département de Mesures Physiques : après +6 mois.....	4
1.4	Zoom sur les promotions MP diplômées en 2022 et 2023.....	5
2	Informations diverses.....	7
2.1	Quelles formations après votre DUT MP et quels choix ?.....	7
2.2	Que change le BUT ?.....	7
2.3	Où trouver des renseignements sur ces formations ?.....	7
2.4	Le forum de poursuites d'études.....	8
3	Listes des établissements et des diplômes.....	9
3.1	Classes préparatoires ATS (Adaptation Technicien Supérieur).....	9
3.2	Licences Générales.....	9
3.3	Licence Professionnelle et BUT.....	10
3.4	Écoles d'ingénieurs.....	11
4	Avis de poursuite d'études.....	13
4.1	Le principe de l'Avis de Poursuite d'Etudes.....	13
4.2	Tendances des avis de l'IUT MP.....	13
4.3	Classement des écoles.....	15
5	Comment constituer vos dossiers de poursuites d'études ?.....	18
5.1	Vos choix et les critères de bon sens !!!!!.....	18
5.2	Ce que vous avez à faire.....	18
5.3	Modalités de "demande d'avis pour la poursuite d'études".....	19
6	Rédiger un e-mail.....	20
7	Comment rédiger une enveloppe pour un avis de poursuites d'études ?.....	21

**Note : document réalisé à partir du Livret d'information de poursuite d'études de Nicolas Barrier, Christophe Labbé et Julien Rabin, mis à jour par Gaëlle Morin.**

**Contact : [gaelle.morin@unicaen.fr](mailto:gaelle.morin@unicaen.fr)**

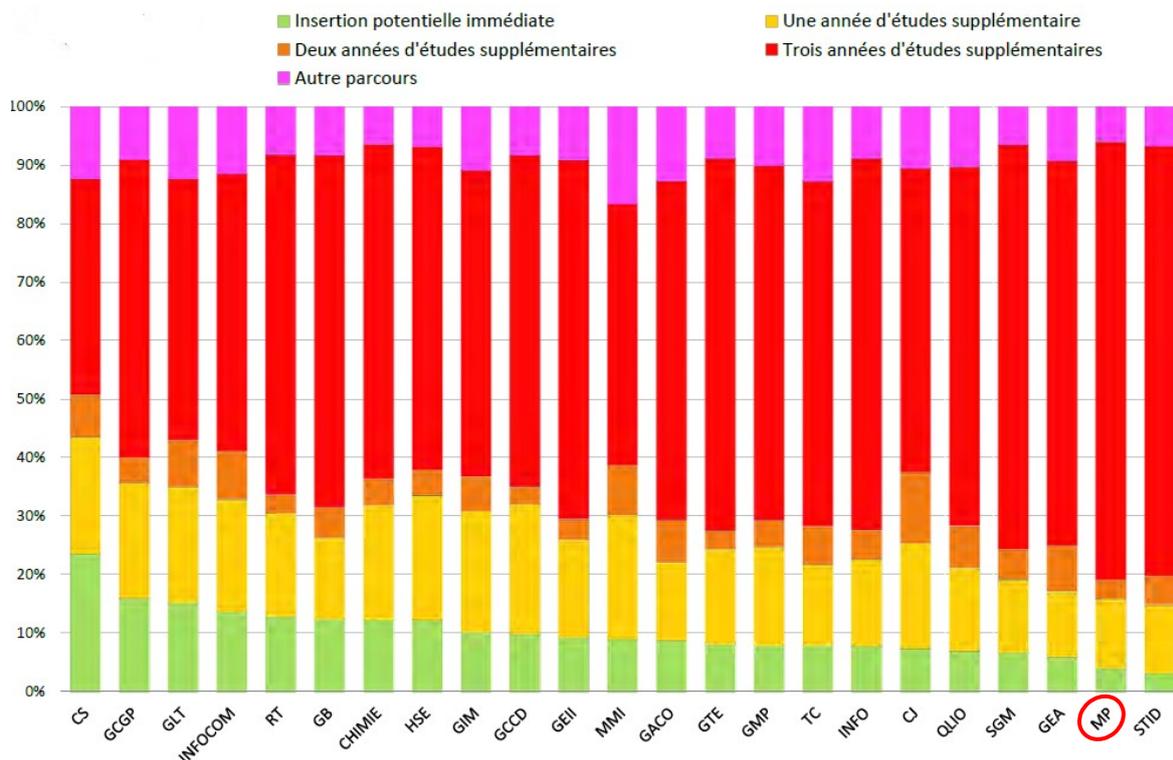
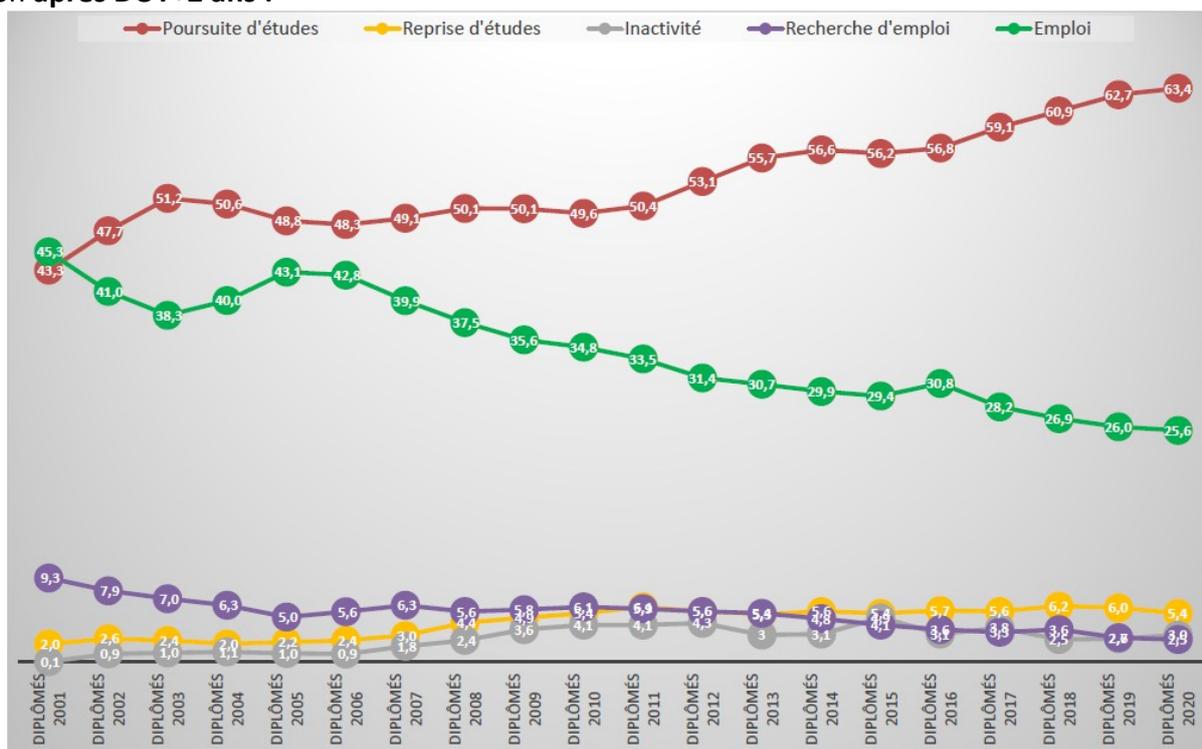
# 1 Après l'IUT ?

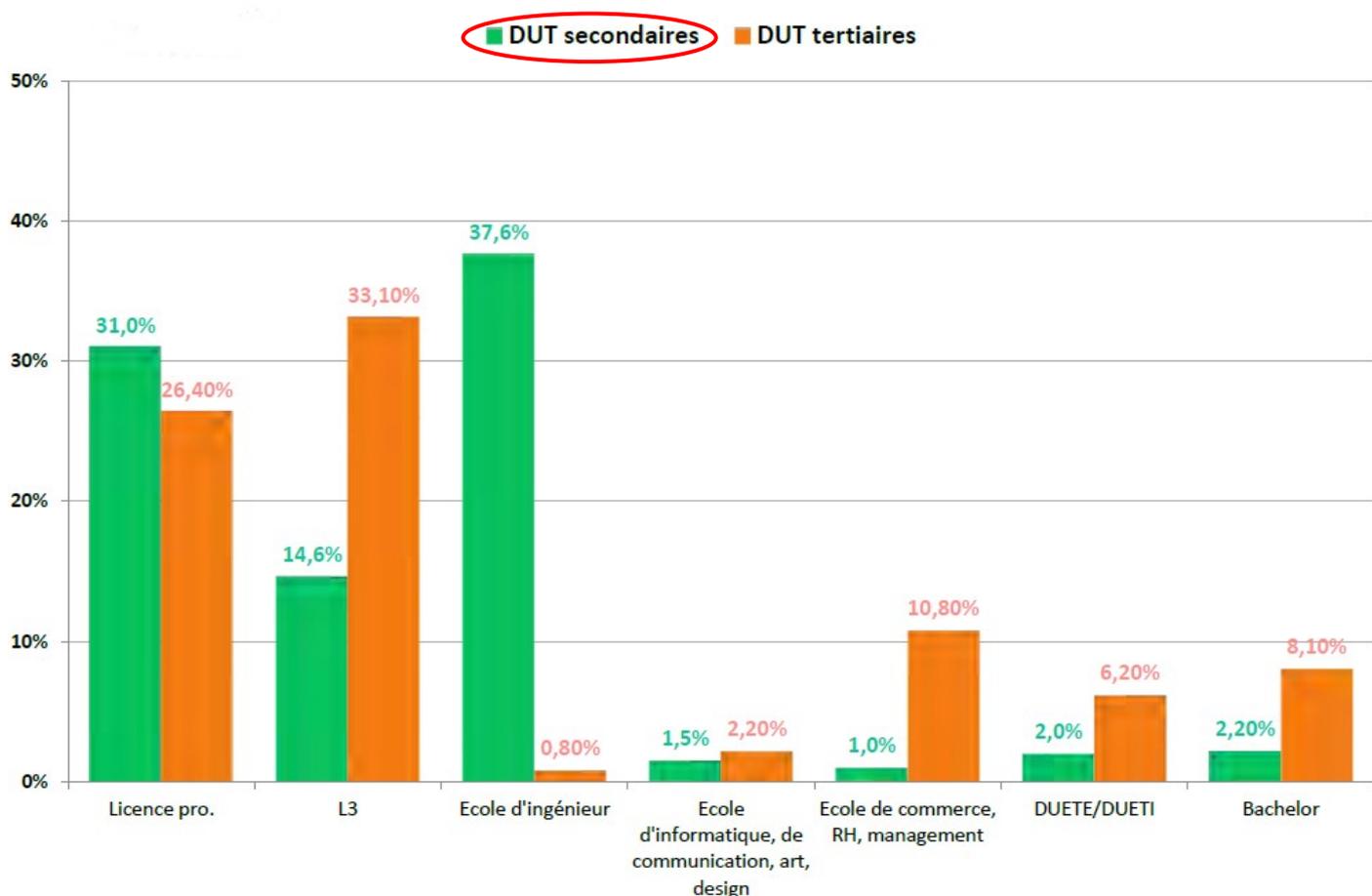
Cette première partie dresse un bilan statistique sur les dernières années à la sortie du DUT, au niveau national puis local. La partie suivante recense les différents parcours après un DUT MP.

## 1.1 Au niveau national

Source : Le devenir des diplômés de DUT – 20<sup>ème</sup> enquête nationale – 26 mai 2023

Situation après DUT+2 ans :





### Conclusion de l'enquête à propos des poursuites d'études :

- l'alternance continue de progresser et est toujours plus importante pour les DUT secondaires (lié à l'offre de formation).
- Pour les diplômés toujours en études trois ans après le DUT, **la moitié des formations s'effectue en alternance.**
- Trois quarts des poursuites d'études post-DUT se font selon le trio : **licence professionnelle, L3, école d'ingénieur.**

NB : majorité de poursuite d'études en Master après une licence

### 1.2 Au niveau de l'université de CAEN : après +6 mois

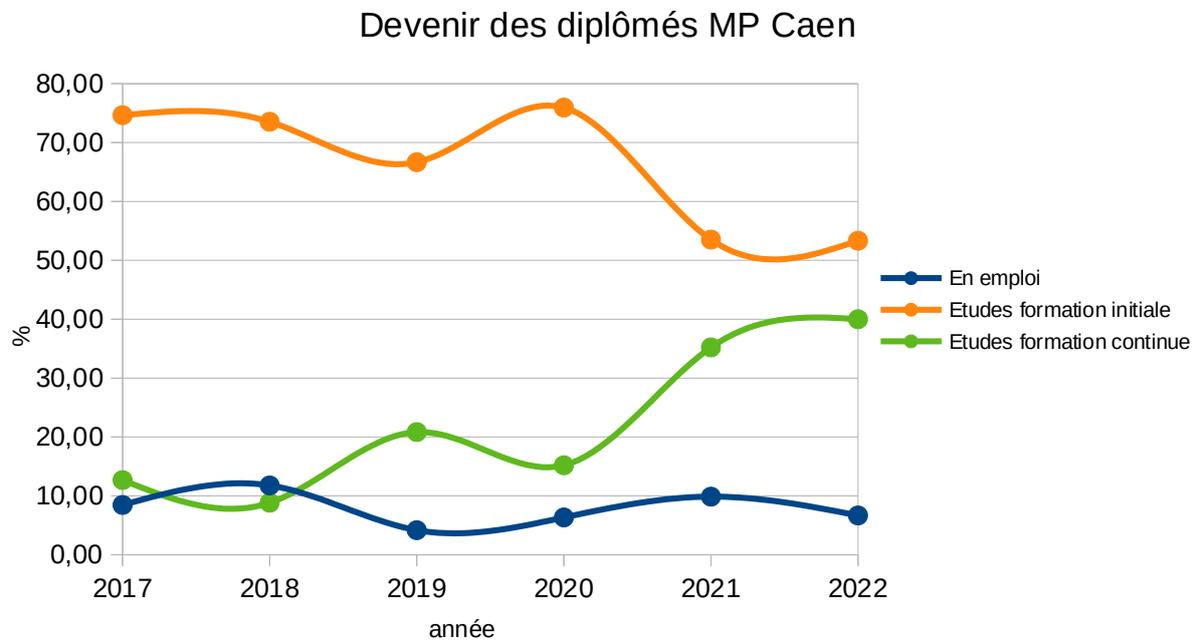
Promotion	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Taux d'études	84%	83%	82,8%	73,7%	71,2%	72,7%	74,1%
Taux d'emploi	11%	10%	11,3%	17,8%	21,7%	22,4%	18,3%
Taux de recherche d'emploi	3%	2%	3%	2,5%	2,8%	2,7%	3,8%

NB : taux restant = inactivité

Source : Observatoire UNICAEN [https://www.unicaen.fr/observatoire\\_unicaen/home/](https://www.unicaen.fr/observatoire_unicaen/home/)

### 1.3 Au niveau du département de Mesures Physiques : après +6 mois

(en nombre)		2022	2021	2020	2019	2018	2017
En emploi		4	7	5	3	8	6
En recherche d'emploi		0	0	1	2	3	2
En études	formation initiale	32	38	60	48	50	53
	formation continue	24	25	12	15	6	9
	Total	56	63	72	63	56	62
Inactif		0	1	1	4	1	1

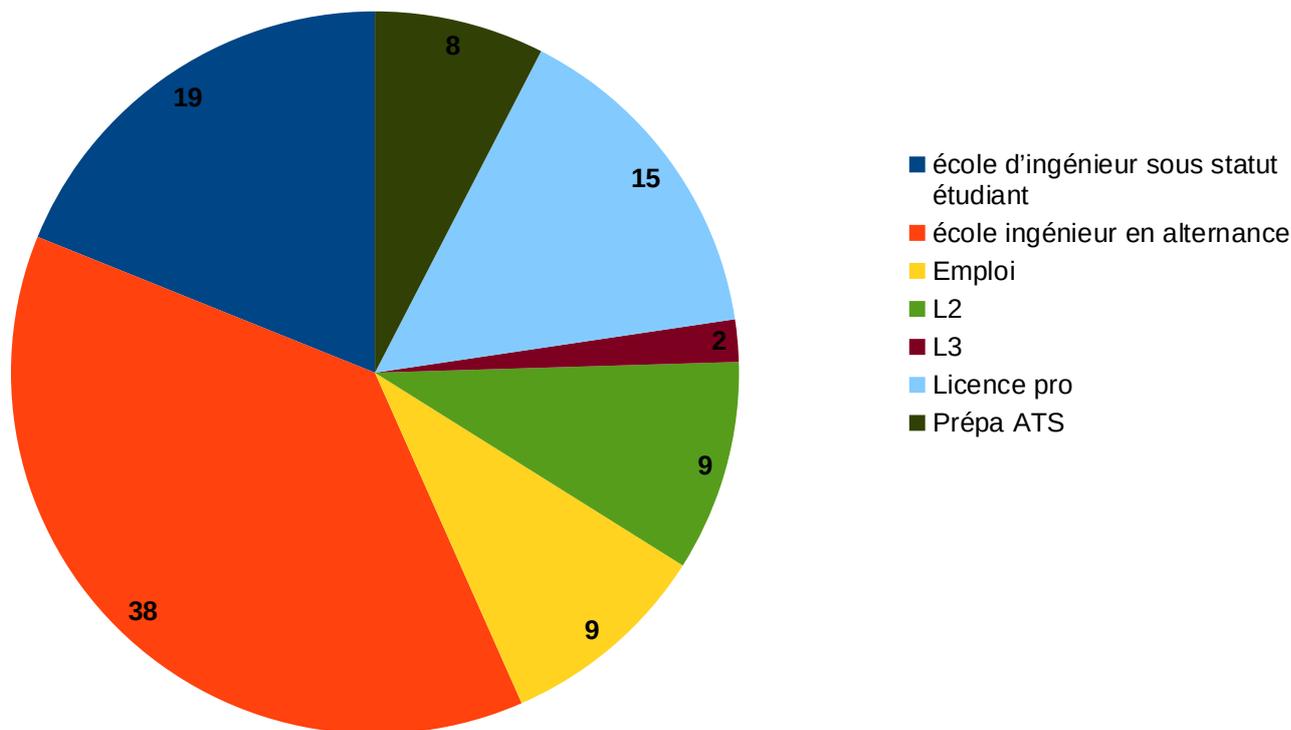


## 1.4 Zoom sur les promotions MP diplômées en 2022 et 2023

Statistiques sur les réponses reçues pour la promotion MP diplômée en 2022 :

### Poursuite d'études post-DUT 2022

(en pourcentages)



#### Liste des établissements intégrés (non exhaustive) :

Ensicaen (Matériaux et mécanique, Génie physique et systèmes embarqués)

ISMANS CESI (Performance industrielle et innovation)

ENSIM Le Mans

INSA Rouen

ENSAIT École d'ingénieurs Matériaux Textiles - Roubaix

licence 1 chimie

licence 2 chimie

licence 2 mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales

licence 2 physique

licence 2 steps : ergonomie du sport et performance motrice

licence 3 électronique, énergie électrique et automatique

licence 3 physique

licence professionnelle métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire

licence professionnelle métiers de l'instrumentation, de la mesure et de la qualité, métrologie

licence professionnelle traitement et contrôle des matériaux

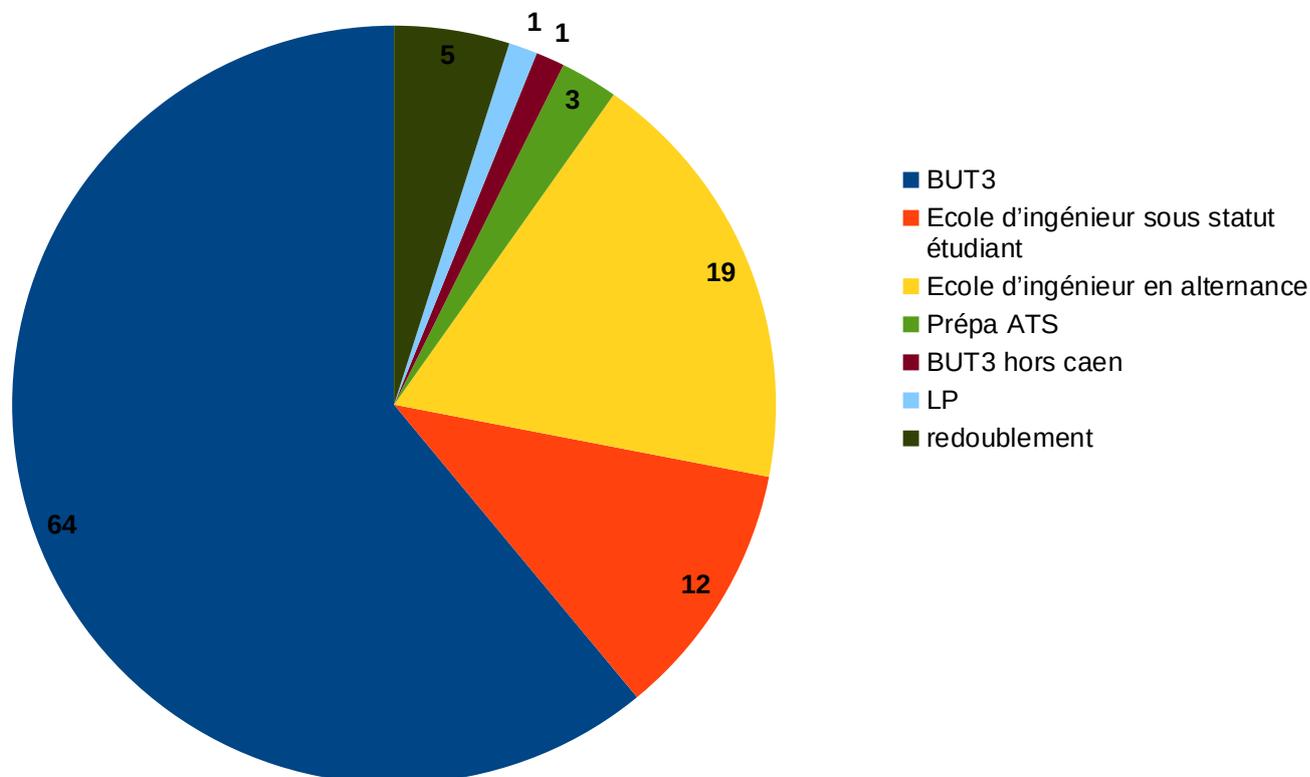
licence professionnelle métiers de l'électronique : communication, systèmes embarqués parcours cartes à puces et objets communicants

classe préparatoire ATS

Statistiques sur les réponses reçues pour la promotion MP diplômée en 2023 :

### Devenir étudiants post BUT2 2023

en pourcentages



#### Liste des établissements intégrés (non exhaustive) :

École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers  
Ensicaen (Matériaux et mécanique, Génie physique et systèmes embarqués)  
INP Phelma  
EIGSI La Rochelle  
INSA Lyon  
INSA Rouen (Performance énergétique)  
INSA Centre Val de Loire (Énergies, Risques et Environnement)  
Centrale Nantes  
ENSIM Le Mans  
UTC  
UTT  
INSEN Brest  
ENSEEIH Toulouse  
ENSMAC Bordeaux  
Polytech Sorbonne  
Licence Pro Technico-commercial  
Prépa ATS

## 2 Informations diverses

### 2.1 Quelles formations après votre DUT MP et quels choix ?

Jusqu'à présent, les poursuites d'études après le DUT MP s'effectuaient dans la majorité des cas dans une des formations suivantes :

- ✓ École d'ingénieurs (formation initiale ou par alternance)
- ✓ Licence pro et Master pro (IUT et Université)
- ✓ Licence et Master en Université
- ✓ Classe préparatoire ATS (Adaptation pour Technicien Supérieur) : préparation aux concours d'accès aux grandes écoles dédiée aux élèves sortant d'un BTS ou d'un IUT
- ✓ Etudes à l'étranger
- ✓ ...

### 2.2 Que change le BUT ?

Vous êtes inscrit pour l'obtention d'un diplôme en 3 ans : le BUT (Bachelor Universitaire Technologique). Vous suivez l'un des 3 parcours proposés : TI (Techniques d'Instrumentation), MAE (Mesures et Analyses Environnementales), ou MCPC (Matériaux et Contrôles Physico-Chimiques).

Vous avez donc 2 possibilités :

- Terminer votre formation en BUT à l'IUT de Caen :
  - Condition : valider vos 5 compétences de parcours (et l'obtention des 120 crédits ECTS), sauf sur décision de jury permettant le passage en 3<sup>ème</sup> année pour les cas exceptionnels
  - Déroulement de la 3<sup>ème</sup> année : contrat d'apprentissage en alternance fortement recommandé (ou stage terminal de 15 semaines si formation initiale)
- Obtenir le DUT MP et candidater sur les formations Bac+3 :
  - Condition : valider vos 5 compétences de parcours pour valider votre diplôme de DUT et avoir le droit d'intégrer une formation Bac+3
  - Déroulement : dès à présent vous renseigner (voir ci-dessous) pour préparer votre dossier de candidature (choix des formations, dates limites de candidature, lettre de motivation, CV, bulletin de notes, demande d'avis PE ...) que vous allez envoyer de **février à avril** majoritairement (parfois plus tôt !)

### 2.3 Où trouver des renseignements sur ces formations ?

#### 2.3.1 Sites généralistes

##### ○ Espace Orientation – Insertion de l'université de Caen

<http://webetu.unicaen.fr/orientation-insertion/>

##### ○ ONISEP : Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions : informations générales sur toutes les formations, recherche d'une formation par mots clés, nature des formations proposées, etc...

<http://www.onisep.fr/>

##### ○ L'Étudiant : magazine spécialisé dans la vie étudiante, les jobs étudiants, les logements étudiants et surtout l'orientation.

<http://www.letudiant.fr/>

- **Le Monde Campus** : site dédié à l'Education du quotidien Le Monde.  
<http://www.lemonde.fr/campus>
- **Partir à l'étranger** : sites dédiés au départ vers différents pays.  
<https://info.erasmusplus.fr/>  
<https://www.etudionsaletranger.fr/apres-un-bac-2/blog>

### 2.3.2 Sites des établissements

- **Tous les établissements disposent de leur propre site internet, où vous trouverez les informations sur les formations dispensées, les modalités d'inscription, etc.**
- Attention à bien lire les règles de candidature : échéances pour les candidatures, dates de portes ouvertes, documents demandés, modalités de dépôt du dossier (site web ou par mail, voire exceptionnellement par courrier), etc.

### 2.3.3 Autres informations capitales

- **Auprès de vos prédécesseurs** :
  - Sur Les réseaux sociaux : par exemple le groupe BUT MP sur LinkedIn où devrait se trouver prochainement tous les anciens  
[linkedin.com/in/but-mesures-physiques-caen-a5914422b](https://www.linkedin.com/in/but-mesures-physiques-caen-a5914422b)
- **Brochures électroniques** des écoles.
- **Semaine des poursuites d'études**, organisée par l'Université de Caen du 13 au 17 janvier 2025 :  
<https://www.unicaen.fr/semaine-des-poursuites-detudes/>
- **Le Forum de Poursuites d'Etudes** organisé par votre département (*voir informations ci-dessous*).

## 2.4 Le forum de poursuites d'études

Le **vendredi 24 janvier 2025** aura lieu le forum de poursuite d'études. Il aura lieu cette année en présentiel le matin. Il commencera vers 9h en salles E102 et E202 et se déroulera conjointement avec le département Génie Chimique - Génie des Procédés de l'IUT de Caen.

Des exposants, de divers établissements de l'enseignement supérieur, vous présenteront leurs formations. Ils pourront répondre directement à vos questions sur les diplômes qu'ils proposent, les métiers, les débouchés, les modalités d'inscription, etc. N'hésitez pas à les solliciter et préparer vos questions. La liste des participants vous sera communiquée à l'avance.

Nous vous conseillons vivement de ne **pas attendre ce forum** pour commencer à vous préoccuper de ce que vous allez faire l'année prochaine. Commencez dès que possible à **prendre des informations** (via le présent document ou par internet, auprès de votre entourage ...) et essayez de **cerner** rapidement le type de diplôme qui correspond le mieux à **votre projet professionnel**, en fonction de vos goûts et compétences.

## 3 Listes des établissements et des diplômes

### 3.1 Classes préparatoires ATS (Adaptation Technicien Supérieur)

Ces préparations se déroulent en une année **de remise à niveau** destinées aux élèves issus de BTS et DUT/BUT pour lesquels le déficit de formation en mathématiques et physique, par rapport aux étudiants issus de classes préparatoires post-bac, pourrait constituer un handicap pour leurs poursuites d'études. Les classes préparatoires ATS permettent ainsi aux élèves de devenir compétitifs sur des concours spécifiques. **Des places sont réservées** dans des écoles d'ingénieurs pour ces concours.

Le dossier de candidature est commun à l'ensemble des classes prépas ATS. Il permet de faire acte de candidature dans plusieurs établissements à la fois (3 vœux au maximum à hiérarchiser). Si l'établissement souhaité en premier vœu ne retient pas votre candidature, celui-ci transmet votre dossier à l'établissement demandé en 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> vœu.

Les **établissements de l'Ouest** sont :

- Lycées Laplace, Dumont d'Urville & Institut Lemonnier – Caen
- Lycée Blaise Pascal – Rouen
- Lycée Marcel Callo – Redon
- Lycée Joliot Curie – Rennes

Vous pouvez trouver des infos sur les classes ATS en suivant ces liens (mais pas seulement...) :

<https://www.letudiant.fr/etudes/classes-prepa/cpge-scientifiques-tout-savoir-sur-la-prepa-ats.html>

<https://www.letudiant.fr/etudes/classes-prepa/prepa-ats-un-bon-tremplin-pour-bts-et-dut-qui-visent-une-ecole-d-ingenieurs.html>

<https://www.letudiant.fr/etudes/ecole-ingenieur/ecoles-d-ingenieurs-la-banque-d-epreuves-ats-mode-d-emploi.html>

### 3.2 Licences Générales

<https://www.letudiant.fr/etudes/fac/apres-un-bac-2-poursuivre-en-licence-generale.html>

*Le DUT est un diplôme hybride, qui permet une poursuite d'études courte à l'université en licence pro, mais aussi longue, en licence 3 générale suivie d'un master. Sur les 82 % des diplômés de DUT qui continuent dans l'enseignement supérieur, **25 % vont en licence générale, 3,3 % en licence professionnelle et 13,5 % en licence 1 ou licence 2** vers d'autres disciplines.*

*Pour s'inscrire en licence générale, aucune équivalence n'est automatique. Un bon dossier sera indispensable. Il faudra également vous adapter à un nouveau contexte : **les cours en licence sont plus théoriques qu'en IUT et les étudiants moins encadrés.***

*Pour François Germinet, président de [l'université de Cergy-Pontoise](#), qui accueille de nombreux étudiants issus des filières courtes, **il n'y a pas de passage "naturel" entre les DUT et la licence 3.** "L'université étudie leurs dossiers et regarde si la discipline choisie est cohérente avec le DUT obtenu. Si ce n'est pas le cas, nous proposons parfois de reprendre à partir d'une licence 2, voire d'une licence 1", explique-t-il. (Source [etudiant.fr](#))*

Pour information sur la promo 2022, des étudiants ont intégré à Caen la licence de Chimie (entrées en L1 et L2) et de Physique (entrées en L2 et L3)

### 3.3 Licence Professionnelle et BUT

Vous êtes déjà inscrits dans un des 3 parcours du BUT de spécialité « Mesures Physiques ». Il est toutefois possible de changer de parcours, voire même en théorie de spécialité !

Malgré le passage du DUT au BUT, il existe toujours des licences professionnelles (LP).

La liste des LP proposées par l'Université de Caen est consultable en suivant ce lien :

<https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/>

Pour candidater en LP ou sur d'autres formations de BUT (changement de parcours/spécialité):

- Procédure d'admission sur dossier (se renseigner auprès des établissements au plus tôt)
- Nécessité de valider le DUT, c'est-à-dire vos 5 compétences de BUT en 2<sup>ème</sup> année !
- Formation par alternance possible (et recommandée en BUT)

Attention, les sites web ne sont pas toujours mis à jour, renseignez vous auprès des établissements concernés pour connaître les procédures d'admissions qui peuvent avoir changées !

Exemple de LP en 2024-2025 :

- **Université de Caen** : Toutes les licences pro à l'UNICAEN  
<https://uniform.unicaen.fr/catalogue/index?mot-cle=&composante=&type=LP&domaine=&s=&r=&submit=Rechercher>
  - Licence professionnelle Industries pharmaceutiques, cosmétologiques : gestion production valorisation - Parcours Procédés et technologies pharmaceutiques (Caen)
  - Licence professionnelle Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire - Parcours Métiers de la radioprotection et de la sécurité nucléaire (Cherbourg)
  - Licence professionnelle Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle - Parcours Conception et supervision des systèmes automatisés (Caen)
- **Université de Rouen**  
<https://www.univ-rouen.fr/formation/choisir-sa-formation/licence-professionnelle/>  
Licence professionnelle " *Energie et Propulsion, Energies et Systèmes de Mobilités Durables*"

Quelques liens internet donnant des informations générales sur les licences professionnelles sont proposés ci-après :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20181/licence-professionnelle.html>

<https://www.letudiant.fr/etudes/fac/qu-est-ce-qu-une-licence-professionnelle.html>

<https://www.letudiant.fr/etudes/fac/licence-professionnelle-une-annee-de-specialisation-renforcee-par-un-long-stage.html>

<http://www.studyrama.com/formations/annuaire-des-formations/?>

[btnRechercherFormations=1&cboDiplome=bac3\\_licenceprofessionnelle](http://www.studyrama.com/formations/annuaire-des-formations/?btnRechercherFormations=1&cboDiplome=bac3_licenceprofessionnelle)

## 3.4 Écoles d'ingénieurs

### 3.4.1 Écoles d'ingénieurs déjà demandées

À titre indicatif, le tableau ci-dessous récapitule les écoles d'ingénieurs pour lesquelles au moins un de vos prédécesseurs a **déposé** un dossier de candidature (liste non-exhaustive)

École	Ville
Réseau Polytech	Nantes...
Écoles Centrales	Marseille, Nantes,...
Arts et Métier	Paris, Angers, ...
ENS	Cachan
INP	GRENOBLE
CESI	Rouen
ECAM	Rennes
ECPM	Strasbourg
ENSCI	Limoges
ENSCL	Lille
ENSCR	Rennes
ENSE3, INP	Grenoble
ENSEA	Cergy Pontoise
ENSEEIH	Toulouse
ENSEIRB	Bordeaux
ENSICAEN	Caen
ENSIGEEC	Rouen
ENSIL	Limoges
ENSIM	Le Mans
ENSIP	Poitiers
ENSISA	Mulhouse
ENSSAT	Lannion
ESIREims (ex ESIEC)	Reims
ESIX	Caen
ESSTIN	Nancy
ESTACA	Laval et Levallois
INSA	Rennes, Rouen, Lyon, Val de Loire etc.
Institut D'Optique (ESO)	Palaiseau
ISEN	Brest, Lille, Toulon, etc.
ISPA	Alençon
Polytech	Annecy, Lille, Paris sud, etc.
Supelec	Rennes, Metz, Gif
UT	Compiègne (UTC), Troyes, etc.

### 3.4.2 Informations sur les Écoles d'ingénieurs

Des liens internet donnant des informations générales sur les écoles d'ingénieurs sont proposés ci-après :

<http://www.letudiant.fr/etudes/ecole-ingenieur/palmares-des-ecoles-d-ingenieurs-faites-votre-classement-personnalise.html>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste\\_des\\_%C3%A9coles\\_d%27ing%C3%A9nieurs\\_en\\_France](https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_%C3%A9coles_d%27ing%C3%A9nieurs_en_France)

<https://diplomeo.com/etablissements-grandes-ecoles-d-ingenieurs>

<http://www.parisetudiant.com/etudiant/formations/ecole-ingenieur.html>

### 3.4.3 Information sur les classements des Écoles d'ingénieurs

Les classements des écoles (oui, il y en a plusieurs !!!) sont établis par plusieurs sources comme par exemple:

<https://www.letudiant.fr/classements/classement-des-ecoles-d-ingenieurs.html>

<https://www.usinenouvelle.com/comparatif-des-ecoles-d-ingenieurs-2024>

<https://etudiant.lefigaro.fr/etudes/ecoles-ingenieurs/classement/>

.....

***Il y a 204 écoles d'ingénieurs accréditées par la Commission des titres d'ingénieur [CTI] à délivrer le titre d'ingénieur en France et seules 170 environ sont classées ou mentionnées***

*Liste des écoles accréditées par la CTI :*

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049085389>

*Liste non exhaustive d'écoles non accréditées par la CTI : Epitech, EPSI, Imerir, Supinfo..*

**"A noter" pour par exemple le classement de "l'etudiant.fr"**

*Certaines écoles d'ingénieurs n'ont pas pu ou n'ont pas voulu être présentes dans le classement pour diverses raisons : historique suffisant en termes de données car trop récentes, pas de réponse au questionnaire, difficultés liées à la transmission des données...*

*On peut citer entre autres : ITECH Lyon, ISTY, l'École de l'air, El Purpan, ENSM, ESFF, ISA Lille, ISARA... (liste non exhaustive).*

***Aller voir une critique de ces classements à cette adresse:***

<https://www.cours-thales.fr/post-bac-ingenieur/classement-ecoles-ingenieurs>

*« Il convient d'être très prudent dans l'utilisation de ces classements des écoles d'ingénieurs. En effet, certaines écoles très bien classées peuvent ne pas convenir à un élève et inversement des écoles mal classées peuvent proposer un cursus spécifique parfaitement adapté à un profil d'élève. Il y a un piège dans la course à l'école la mieux classée qui consiste à oublier de se questionner sur ce qui vous intéresse, **la vie à laquelle vous aspirez** et ce que vous espérez au fond de votre école. Par exemple, l'ENAC est une école invisible des classements et elle est pourtant la seule permettant de devenir contrôleur aérien. Un métier éprouvant mais très bien rémunéré et avec de grosses plages de récupération. C'est un exemple radical mais qui illustre mon idée : on ne trouve pas tout dans un classement des écoles d'ingénieurs, il est donc à prendre avec des pincettes ! » Édouard Morice, Directeur de Cours Thalès et Professeur Agrégé.*

## 4 Avis de poursuite d'études

### 4.1 Le principe de l'Avis de Poursuite d'Etudes

Certains établissements demandent un avis du responsable de la formation voire de plusieurs enseignants. Afin de simplifier la rédaction et l'envoi de ce type de document, le département de Physiques (comme la plupart des départements d'IUT) propose à la place un « Avis de Poursuite d'études ».

Ce document (dont un exemple se trouve à la page suivante) est :

- **Unique** : il remplace tout autre document demandé par les établissements afin d'uniformiser les procédures (conformément aux préconisations de la commission pédagogique nationale des IUTs) ;
- **Facultatif** : ce document n'est pas un dû, c'est un service offert par votre département pour soutenir votre candidature, à condition que votre demande soit recevable (voir la section 5.3 : Modalités de demande)
- **Confidentiel** : afin de donner de la crédibilité à ce document, il est confidentiel (le temps de la candidature) et donc déposé par nos soins selon les modalités de l'établissement que vous nous indiquerez.

Il dépend des **résultats** depuis le S1 (notes, moyenne, rang, obtention des 5 compétences) et de l'**adéquation** de la formation demandée avec le parcours choisi, le **rang** de l'école demandé (voir ci-dessous) et enfin le type de formation demandée (**formation initiale vs continue**, qui n'ont pas les mêmes contenus ou les mêmes critères d'admission).

### 4.2 Tendances des avis de l'IUT MP

L'avis de poursuite d'Etudes de l'IUT MP se base sur le classement que l'école a obtenue dans le classement de "L'étudiant" en 2024-2025. En fonction de cette note et de la moyenne de l'étudiant, un avis (D, R, AF, F, TF) est attribué **automatiquement** (cf tableaux ci-dessous).

Demande d'une formation sous statut étudiant (formation initiale) :

Avis PE Classement de l'école	TF: Très Favorable	F: Favorable	AF: Assez Favorable	R: Réserve	D: Défavorable
A	15	14	12	< 12	< 11,5
B	14	13	12	11	< 11
C	13	12	11	10,5	< 10,5
D	12,5	11	10,5	10	< 9,5

Demande d'une formation en alternance :

Avis PE Classement de l'école	TF: Très Favorable	F: Favorable	AF: Assez Favorable	R: Réserve	D: Défavorable
A	14	13	12	11	< 11
B	13	12	11	10,5	< 10,5
C	12	11	10,5	10	< 10
D	11	10,5	10	< 10	< 9,5



**Avis de Poursuite d'Études**  
**BONNEAU Jean**

**Étudiant à l'IUT Grand Ouest Normandie pôle de Caen en 2<sup>ème</sup> année de BUT en 2022 / 2023, spécialité Mesures Physiques, parcours « Matériaux et Contrôles Physico-Chimiques »**

Résultats obtenus par l'étudiant à l'IUT de Caen :

Semestre	Moyenne générale	Classement	Effectif	Positionnement
S1	11,43	23	101	22,8%
S2	11,28	27	89	30,3%
S3	11,61	19	40	47,5%
Moyenne des trois semestres	11,42			

Établissement demandé : Ecole Nationale Supérieure de l'Aménagement Préparatoire (SUP'APERO)

Spécialité : Analyse éthylique de solutions liquides

Avis :

Défavorable     Réserve     Assez favorable     Favorable     Très favorable

M. BONNEAU Jean est un élève assidu qui possède une solide expérience dans la spécialité demandée.

M. Mehdi Cament

Responsable de poursuite d'étude à l'IUT GON MP

A partir de cet avis (D, R, AF, F, TF), qui indique le niveau (approximatif) d'adéquation entre le niveau de l'école et de l'étudiant, un autre avis circonstancié peut être (mais pas systématiquement) donné par le responsable d'étude (ou autres enseignants) pour personnaliser le premier avis (étudiant très sérieux, motivé en TP, pas d'absence, école d'informatique => les notes de l'étudiant sont très bonnes dans cette matière, très attentif en cours, sportif de haut-niveau....).

### 4.3 Classement des écoles

Le classement sur lequel nous avons choisi de nous appuyer pour classer les écoles et qui base nos avis par rapport à cette école, est celui du site [letudiant.fr](https://www.letudiant.fr). Ce choix est arbitraire, mais se base cependant sur le sérieux et l'ancienneté de leur méthode.

<https://www.letudiant.fr/classements/classement-des-ecoles-d-ingenieurs.html>

Nous reprenons ce classement de 170 écoles en 2024, qui dépend d'indicateurs tels que :

*Excellence académique*  
*Proximité avec les entreprises*  
*International*  
*Environnement*  
*Insertion professionnelle*  
*Origine des intégrés*  
*Mieux connaître l'école*

Nous utilisons le découpage suivant :

<b>Rang au classement de "L'étudiant"</b>	<b>Classement de l'école pour les avis de l'IUT MP</b>
1-40	A
41-80	B
81-120	C
121-170	D

**IMPORTANT:**

*D'autres écoles peuvent ne pas apparaître dans ce classement (nouvelles écoles, écoles privées,...)*

**Ecoles non classées**

*ITECH Lyon, ISTY, l'Ecole de l'air, EI Purpan, ENSM, ESFF, ISA Lille, ISARA... (liste non exhaustive).*

Classement de l'école pour l'avis de PE par BUT MP	rang au classement de l'étudiant	Classement de l'école pour l'avis de PE par BUT MP	Classement de l'école pour l'avis de PE par BUT MP	rang au classement de l'étudiant	Classement de l'école pour l'avis de PE par BUT MP
A	1	École Polytechnique - Palaiseau	B	41	Polytech Paris-Saclay
	2	ENSTA Paris		42	CESI École d'ingénieurs
	3	École des Mines Paris - PSL		43	ENSCL - Chimie Lille
	4	École centrale - Nantes		44	ICAM
	5	IMT Atlantique		45	IMT Mines Albi
	6	CentraleSupélec		46	AgroParisTech
	7	Télécom Paris		47	ECE - Paris - Lyon - Bordeaux
	8	École des mines - Nancy		48	EIVP - Paris
	9	École centrale - Lyon		49	ENSIACET - INP Toulouse
	10	École des mines - Saint-Étienne		50	ENTPE - Lyon
	11	École des ponts ParisTech - Marne-la-vallée		51	Polytech Montpellier
	12	ENSAE Paris		52	Télécom Saint-Étienne
	13	INSA Lyon		53	CY Tech
	14	Grenoble INP - Ensimag		54	INSA Rennes
	15	IMT Mines Alès		55	Buiiders École d'ingénieurs
	16	ISAE-SUPAERO - Toulouse		56	EELIGM - INP Lorraine
	17	ENSEEHT - INP Toulouse		57	ENSCP - Chimie ParisTech
	18	ENSCM - Chimie Montpellier		58	EPITA - Kremlin-Bicêtre
	19	ESIEE Paris - Marne-la-Vallée		59	Grenoble INP - Pagora
	20	ESILV - Paris-La Défense		60	SupOptique - Palaiseau
	21	Grenoble INP - Phelma		61	Télécom Physique Strasbourg
	22	École centrale - Lille		62	ENSEM - INP Lorraine
	23	ECPM - Strasbourg		63	ESTP
	24	ENSTA Bretagne - Brest		64	INP Bordeaux - ENSMAC
	25	Grenoble INP - Génie industriel		65	INSA Strasbourg
	26	INSA Toulouse		66	ISAE-ENSMA - Poitiers
	27	École centrale - Méditerranée		67	UTBM - Belfort-Montbéliard
	28	IMT Nord Europe		68	UTT - Troyes
	29	INP Bordeaux-ENSEIRB - MATMECA		69	ESTIA - Bidart
	30	ESPCI Paris		70	INSA Rouen
	31	Grenoble INP - Ense <sup>3</sup>		71	Polytech Marseille
	32	Arts et Métiers Sciences et Technologies		72	ENSCR - Chimie Rennes
	33	Efrei Paris		73	ESME - Ivry-sur-Seine
	34	Télécom SudParis - Evry		74	IG2I (Centrale Lille)
	35	UTC - Compiègne		75	Sigma Clermont
	36	ESIEA - Paris - Laval		76	ECAM LaSalle
	37	INSA Hauts-de-France		77	ENGEES - Strasbourg
	38	Polytech Nice Sophia		78	ENSEA - Cergy-Pontoise
	39	CPE - Lyon		79	ENSIBS - Lorient
	40	Polytech Sorbonne		80	ENSICAEN



## 5 Comment constituer vos dossiers de poursuites d'études ?

Ne vous laissez pas prendre de vitesse : réfléchissez suffisamment tôt à ce que vous souhaitez faire l'année prochaine (et les années suivantes ...), soyez vigilants quant aux dates limites de dépôt des dossiers et suivez les consignes suivantes :

### 5.1 Vos choix et les critères de bon sens !!!!!

- 1) Choisissez en fonction de vos aptitudes, de vos résultats et de vos envies bien sûr!
- 2) Ne choisissez pas une seule formation/école: si vous choisissez uniquement une école d'ingénieur par exemple et que vos résultats sont trop justes, vous risquez de voir votre dossier rejeté, en plus de la perte financière des frais de dossiers et rien pour "vous retourner".
- 3) N'hésitez pas non plus à diversifier vos choix (en limitant néanmoins le nombre de demandes) pour être sûr d'avoir une école ou une licence générale ou pro, si vous voulez poursuivre vos études. Gardez une sécurité.

Exemple de choix : Un étudiant veut faire une école d'ingénieur

- 2 écoles d'une "réputation" (cf classement) un peu élevée par rapport à son niveau (qui ne tente rien n'a rien !)
- 2 écoles exactement en adéquation entre son niveau et la réputation de l'école
- 1 prépa ATS

### 5.2 Ce que vous avez à faire

1. Vous sélectionnez 4 ou 5 diplômes en les diversifiant.
2. Vous vous procurez les dossiers d'inscription (sur les sites internet des établissements par exemple). Lisez bien la **procédure** à suivre : chaque établissement a son propre mode de recrutement. En cas de doute, n'hésitez pas à vous mettre en relation avec la scolarité de l'établissement.
3. Vous remplissez tous les formulaires et vous joignez les documents demandés pour compléter votre dossier (carte d'identité, diplômes, copies de vos relevés de notes, enveloppes réponses préaffranchies, etc).
4. Dans le cas d'un envoi par courrier (RARE), réunissez tous les documents constituant votre dossier dans une enveloppe appropriée et suffisamment affranchie. **Veillez à ce que toutes les enveloppes soient suffisamment affranchies**, car l'IUT n'effectuera aucun complément d'affranchissement.
5. Vous écrivez l'adresse complète de l'établissement sur cette enveloppe (Voir à cet effet le paragraphe "Rédiger une enveloppe"), **ainsi que votre propre adresse au verso** (pour un retour éventuel en cas de problème). **Il vous est conseillé d'effectuer un envoi en recommandé avec accusé de réception** (certaines écoles déclarent facilement des dossiers perdus).

## 5.3 Modalités de "demande d'avis pour la poursuite d'études"

### 5.3.1 Obtenir le formulaire de demande d'avis de PE

Cette année (si possible), **cette demande se fera obligatoirement via le formulaire en ligne (lien sur le site web de l'IUT) :**

<https://forms.gle/Ru4D8nHKz64wcDHZ9>

### 5.3.2 Procédure

- Une demande n'est recevable que si :
  - o elle arrive **15 jours avant la date d'échéance** : il peut arriver que la personne en charge soit en congé maladie, en déplacement professionnel ou en vacances
  - o elle est correctement remplie (voir ci-dessous)
  
- La liste des informations nécessaires :
  - o Nom de l'école (intitulé complet) ainsi que sa localisation (ville/région par exemple pour les INSA) et son adresse
  - o Spécialité choisie
  - o Formation initiale ou apprentissage
  - o Adresse mail ou site web où adresser l'avis (vérifier bien que cette adresse est correcte, beaucoup d'erreurs par le passé !)
  - o Votre NOM et Prénom, ainsi que votre adresse email (celle que vous consultez)
  
- La liste des informations facultatives :
  - o Votre numéro de téléphone en cas de problème
  - o Des informations complémentaires pour aider à la rédaction d'un avis favorable (par exemple, vous avez déjà une expérience professionnelle, choisi un projet en rapport à la spécialité, une entreprise pour un contrat d'apprentissage, etc)
  
- Un enseignant est chargé de compléter votre fiche d'avis automatiquement remplie à partir de vos résultats de S1 à S3 (ou S5)
- Julie Belland ou l'enseignant se charge d'envoyer votre avis à l'adresse indiquée

**ATTENTION**: nous ne remplissons ***(presque) plus de formulaires d'écoles avec*** des critères par enseignant (ou par matière) du fait de la lourdeur administrative.

**Notez également que les dates limites d'inscription peuvent être très variables d'un établissement à l'autre. Soyez donc vigilants.**

## 6 Rédiger un e-mail

Ces conseils vous seront utiles pour rédiger un e-mail à destination d'un enseignant, du secrétariat, une entreprise, un collègue de travail...

Constat : Nous avons rencontré beaucoup de problèmes avec les messages reçus les années passées !

- Absence de formules de politesse
- Ton employé inapproprié
- Orthographe, grammaire, formulations maladroitement, manque de clarté

Rappels (de bon sens et de vos cours de communication !) :

- Utilisez une adresse mail appropriée :
  - ✓ : [bonneau.jean@unicaen.fr](mailto:bonneau.jean@unicaen.fr)
  - ✗ : [groloulou@hotmail.com](mailto:groloulou@hotmail.com)
- En en-tête de message, utilisez les formules appropriées :
  - ✓ : « Monsieur le Directeur », « Chère Madame », « Bonjour M. Durand » ...
  - ✗ : « Salut, », « Wesh », « c'est quand que j'ai mon avis »
- En début de message, présentez-vous :
  - ✓ : « Je suis Jean Bonneau, étudiant en BUT Mesures Physiques à l'IUT de Caen. Je souhaite candidater dans votre entreprise ... »
  - ✗ : « Je veux ma note de TP »
- Expliquez la raison de votre message :
  - ✓ : « J'aimerais savoir s'il est possible de ... »
  - ✗ : « Bonjour, voici mon CV. Au revoir »
- Utilisez un ton courtois :
  - ✓ : « Je sollicite votre aide pour ma candidature à l'école SUP'APERO. Pourriez-vous remplir le document suivant qui concerne ... »
  - ✗ : « j'ai besoin de ce document pour ce soir. Je vous ai déjà écrit ce matin, merci de me le renvoyer avant 18h. »

## 7 Comment rédiger une enveloppe pour un avis de poursuites d'études ?

### Rédiger une enveloppe pour les avis de poursuite d'études

Si les règles (emplacement, majuscule,...) ne sont pas respectées, l'expédition de l'enveloppe peut être refusée par la poste

